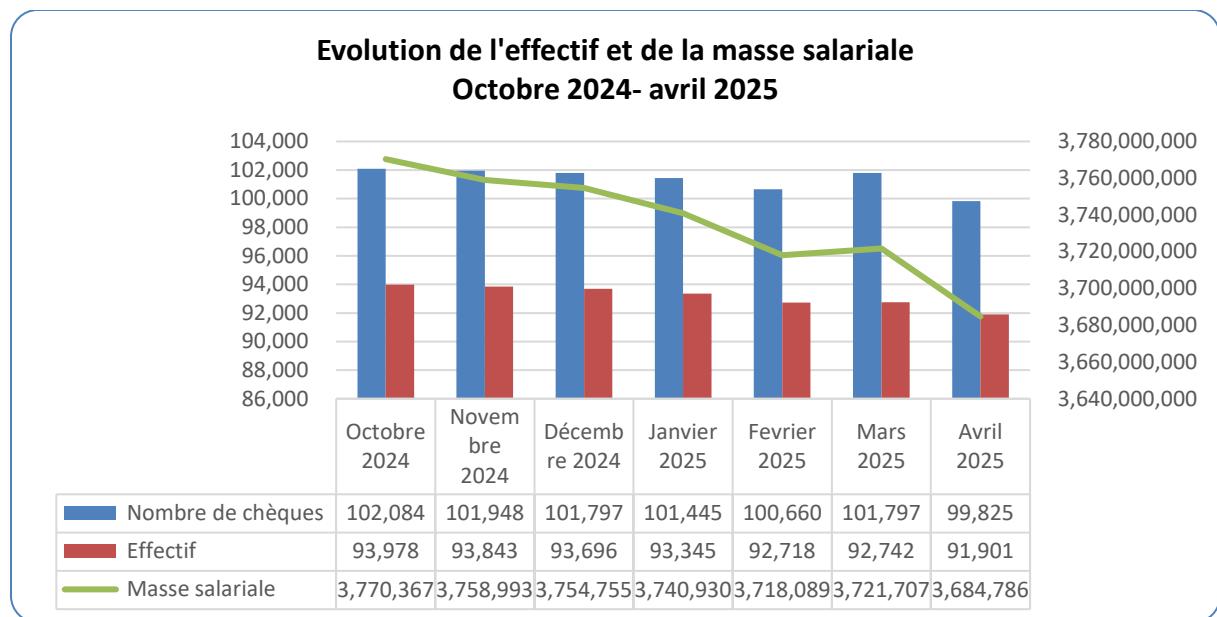


Au 30 avril 2025, la feuille de paie a accusé, par rapport au mois de mars, une diminution de l'effectif et de la masse salariale. Elle fait état d'un montant de **trois milliards six cent quatre-vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-six mille trois cent treize & 75 /100** de Gourdes (**3, 684, 786,313.75**) pour **99,825** chèques imprimés.

Si on isole les doublons (*cas de double emploi autorisés par la loi*), l'effectif réel du personnel recensé dans la feuille de paie est de **91 901** employés dont **27 578 femmes**, soit **30 %**. Le paiement par virement bancaire est passé de **28.22 à 27.49%**, ce qui représente une diminution de **0.73 %**. Le paiement par chèque est constaté au MPCE, au MDE (particulièrement au SNGRS), à la PNH et la FADH, au MHAVE, au MENFP, au MJSAC, au Sénat, à la CSCCA et l'OPC.



Au cours du mois d'avril, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration) ont généré soixante-quinze (**75**) nouveaux postes occupés par **15 femmes** et **60 hommes** pour un montant de **trois millions six cent quatre-vingt-un mille sept cents & 00/100** Gourdes (**3, 681,700.00**). Quant aux cessations, ils concernent un effectif de neuf **cent quarante-sept** (**947**) employés dont **304 femmes**. Le montant total lié à ces mouvements s'élève à **quarante et un millions quatre cent trente-quatre mille six cent quarante-neuf & 50/100** Gourdes (**41, 434,649.50**).

Par rapport au mois d'avril 2024, une baisse de **cinq mille cinq cent vingt-sept** (**5,527**) emplois et de **deux cent quatorze millions six cent trente-deux mille quatre cent soixante-sept**



RAPPORT DES MOUVEMENTS EFFECTUES SUR LA FEUILLE DE PAIE POUR LE MOIS D'AVRIL 2025

Gourdes et 84/100 (**214, 632,467.84**) est constatée respectivement pour l'effectif et la masse salariale.

Pour le mois d'avril 2024, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration), avaient donné lieu, à six cent quarante-six (**646**) nouveaux postes occupés par **281** femmes et **365** hommes pour un montant de **vingt-quatre millions vingt-neuf mille trois cent & 00/100** Gourdes (**24, 029,300.00**). Quant aux mouvements de cessation, ils concernaient un effectif de huit cent quatre-vingt-dix-huit (**898**) employés dont **466** femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élevait à **trente-huit millions trois cent dix-huit mille trois cent cinquante & 00/100** Gourdes (**38, 318,350.00**).